

COMPETENCES VISEES :

- A 3.3 : Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des TICE concernant notamment :
 - La protection des libertés individuelles et publiques
 - La sécurité des personnes
 - La protection des mineurs
 - La confidentialité des données
 - La propriété intellectuelle
 - Le droit à l'image
- B 3.1 : Conduire des situations d'apprentissage diversifiées en tirant parti du potentiel des TIC (travail collectif, individualisé, en petit groupe)
- B 3.3 : Gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance pour prendre en compte la diversité des élèves, des étudiants, des stagiaires

PRESENTATION :

Ce dossier de compétences s'appuie sur une séquence d'enseignement destinée à des étudiants préparant le C2i2e. Préparant actuellement le CRPE et n'étant pas en situation d'enseignement, j'ai créé cette séquence pour la présenter aux étudiants appartenant au même cours que moi, encadré par Laurence THIZY de l'IUFM de l'académie de Lyon.

Mon scénario se construit autour de 3 temps :

- Temps 1 : Présentation d'un récapitulatif du cours de droit « Culture numérique de l'enseignant, droits et obligations » créé sur PowerPoint : **fiches_droit.pdf**
- Temps 2 : Questions des étudiants et réponses collectives sur le récapitulatif présenté
- Temps 3 : Evaluation des connaissances acquises au cours de la préparation via un QCM en ligne : **qcm.pdf** et **qcm_correction.pdf**

Compétence B 3.1 : **Conduire des situations d'apprentissage diversifiées en tirant parti du potentiel des TIC**

La séance que j'ai créée est destinée à aider les étudiants dans leur révision, en prévision du qcm des compétences A 3.2, A 3.3 et A 3.4. Pour s'adapter aux conditions de cours du DU C2i2e, cette séance sera présentée aux étudiants en classe virtuelle le mercredi 23 mai 2012 à 14h.

Pour que tout le monde est accès à mon récapitulatif et mon qcm, je les ai déposés dans Spiral Connect.



TEMPS 1 :

Via la classe virtuelle de l'Université, nous sommes en conférence avec les étudiants et notre tuteur. Je leur indique donc où trouver le document d'appui **fiches_droits.pdf**. Pendant un vingtaine de minute je leur présente les points importants du cours de droit.

Je ne développe ici que quelques points du cours de droit. Il leur faudra, s'ils le veulent, créer leurs propres fiches récapitulatives pour les points manquants.

Malheureusement, en raison d'un incident technique, les étudiants ne peuvent intervenir que par écrit.

TEMPS 2 :

A la fin du cours, n'étant pas une spécialiste du droit et des obligations de l'enseignant en matière de TIC, je propose aux étudiants un temps de questions-réponses, nous permettant d'éclaircir les points sombres du cours de façon collective. C'est un temps d'échange d'idées.

Ce temps collectif de questions-réponses est enrichissant, tant pour les étudiants que pour moi, et me permet de savoir quels sont les points du cours pouvant être améliorés. Après un temps où les étudiants sont passifs, les questions sont également un moyen de rendre la séance plus ludique et de faire participer les étudiants.

TEMPS 3 :

Pour ce dernier temps, j'ai créé un qcm sur les fiches présentées. Pour ceux qui le souhaitent, le qcm est en ligne accessible pour une durée d'un mois à partir de la création. Sinon, il est également enregistré sur Spiral Connect : **qcm.pdf**.

QCM d'entrainement - Droits et obligations

Pour la validation du C2I2e et notamment des compétences A 32, A 33 et A34 l'IUFM de Lyon nous propose de passer un QCM.
Ce QCM a pour but de s'entraîner pour cette épreuve.

Le QCM compte 22 questions à choix multiple. Il peut y avoir plusieurs réponses justes par question.

Propriété intellectuelle

*** 1: Les droits patrimoniaux se composent:**
Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

- du droit de représentation
- du droit de paternité
- du droit de reproduction
- du droit de suite

*** 2: Le droit moral est:**
Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

- perpétuel
- imprescriptible
- cessible
- inaliénable

Lorsque l'un des étudiants répond au questionnaire, je suis avertie par mail et je peux visualiser leurs réponses.



Demande de validation des compétences : A 3.3, B 3.1, B 3.3

Ce temps permet aux étudiants de s'auto-évaluer sur les notions présentées en début de séance. L'auto-évaluation est un outil simple pour le développement de l'autonomie des apprenants. De plus, la mise en ligne permet faire le qcm autant de fois que nécessaire.

Dans le cadre du C2i2e, ce qcm en ligne et sa correction peut permettre aux étudiants de valider la compétence A 2.1 : « Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation ».

Compétence B 3.3 : Gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance pour prendre en compte la diversité des élèves, des étudiants, des stagiaires

Pour cette séance, les étudiants devant y assister sont tous dispersés avec des emplois du temps différents. Il était donc indispensable de créer une séance à distance mais aussi de s'adapter au rythme des étudiants.

Ainsi, j'ai créé une séance en 3 temps. Les 2 premiers sont des temps collectifs et le dernier est individuel. Pour ce dernier temps, si les étudiants disposaient de 10 minutes supplémentaires, il pouvait réaliser le qcm dans la foulée. Sinon, il pouvait le faire en ligne dans le mois suivant la création.

De plus, pour ceux ayant le plus de difficulté, j'ai mis à disposition une correction de ce qcm.

Enfin, pour les étudiants absents lors de la séance, ils peuvent visionner la séance qui a été enregistrée ou récupérer les fiches, le qcm et la correction sur Spiral Connect. J'ai ainsi envoyé un mail au groupe d'étudiants les invitant à retrouver tout ces éléments et donc pris en compte la diversité de leur profil (étudiants, en activité ou en concours).

Compétence A 3.3 : Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des TICE

L'objet de ma séance est le cours « Culture Numérique de l'Enseignant, Droits et Obligations ».

Ce cours est constitué d'éléments d'information et de conseils pratiques, qui constituent les savoirs de bases pour l'enseignant en matière de TIC. Chaque élément de ce cours est complété d'une sitographie sélectionnée permettant d'approfondir les savoirs. Il est construit en regard des compétences A 3.2, A 3.3 et A 3.4 du référentiel C2i2e « **Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif** ».

Créer ses fiches m'a permis d'appréhender des notions de droit et d'obligation de l'enseignant dans une utilisation professionnelle des TICE. J'ai particulièrement approfondi certains chapitres énumérés dans mon sommaire :



SOMMAIRE

1. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
2. TYPE D'OEUVRES
3. LOI D'ADVSIL
4. IMAGE & ENSEIGNEMENT
5. RESPONSABILITÉ DES ACTEURS
6. CHARTE INFORMATIQUE
7. B2I® & C2I®
8. RECHERCHE D'INFORMATION
9. LICENCE LIBRE - CREATIVE COMMONS
10. LOGICIELS EN CLASSE
11. SITE WEB PÉDAGOGIQUE

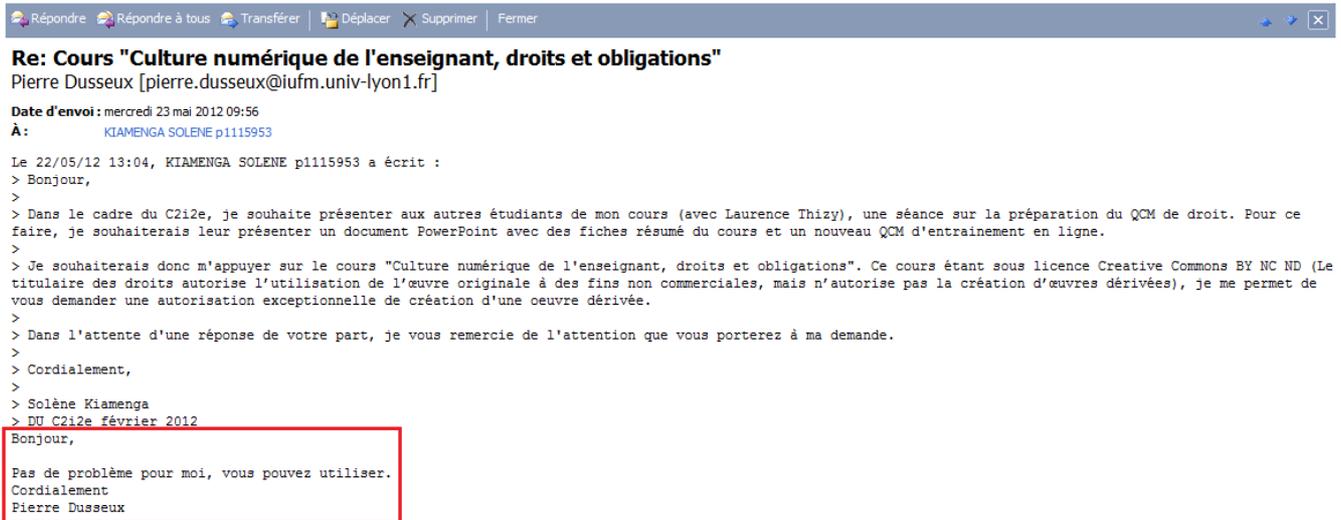
Solène KIAMENGA - DU C2i2e

Demande de validation des compétences : A 3.3, B 3.1, B 3.3

De plus, pour créer mes fiches je devais utiliser un cours mis à disposition par l'Université de Lyon sous licence Creative Commons. J'ai ainsi pu mettre en application les notions apprises dans ce cours. En effet, la licence choisie (BY NC ND) signifie que le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivées.

Ainsi, pour respecter ces droits d'auteur j'ai donc:

- Contacté l'auteur du cours via l'adresse mail donnée dans les mentions légales : contact.tice-droit.iufm@iufm.univ-lyon1.fr



- Cité mes sources sur la page de garde de mes fiches

